VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 15
CREATION D'UN FONDS "DECOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL"

Rapporteur : Madame Isabelle LAVEST

Contexte

Dans le cadre de son projet culturel adopté pour la période 2016-2026, la Ville de Clermont-Ferrand œuvre à la valorisation de son patrimoine qui constitue un atout et un marqueur fort de son territoire. Au-delà des enjeux touristiques, l'objectif est de permettre aux Clermontois de s'approprier ou de redécouvrir les richesses patrimoniales de leur bassin de vie, dans une logique de cohésion sociale et de vivre ensemble. A ce titre, le programme de valorisation du patrimoine porté par la Ville a été renforcé en vue de recréer du lien entre les monuments, leurs abords et les habitants.

Cette dynamique s'inscrit dans la lignée d'actions menées ces dernières années par certaines organisations internationales, à l'instar du mouvement *#UnisPourlePatrimoine* lancé en 2017 par l'Unesco qui vise à célébrer et à sauvegarder tant le patrimoine que la diversité culturelle dans le monde entier.

Marquée par l'incendie ayant ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'actualité récente a mis en lumière le lien inextricable qui unit tout un chacun aux édifices patrimoniaux, témoins séculaires de notre histoire et identité collective. Ce tragique événement a non seulement suscité un émoi national et international, mais il a aussi et surtout provoqué une prise de conscience collective sur l'impérieuse nécessité de protéger nos plus grandes richesses patrimoniales et d'accompagner activement la transmission des mémoires aux générations futures.

Dans ce contexte, la ville de Clermont-Ferrand souhaite développer une nouvelle approche de découverte et de valorisation du patrimoine local auprès du grand public, notamment celui qui en est le plus éloigné.

Dans cette optique, il est proposé la création d'un fonds « découverte du patrimoine local » qui aura pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la pérennité et transmission du patrimoine ; les Clermontois ayant vocation à être les principaux acteurs en la matière, il est nécessaire de familiariser le plus grand nombre d'entre eux à la valeur des éléments qu'ils souhaitent protéger et transmettre.

De la valorisation de l'histoire antique de la ville à celle de son passé industriel ou à des formes plus récentes de patrimonialisation, l'objectif est de stimuler un engagement collectif et participatif autour du patrimoine local dans toute sa diversité, dans un périmètre géographique dépassant le seul territoire de la Ville. Un parcours patrimonial pourrait également être établi avec différents sites et partenaires : classement UNESCO de la chaîne des Puys-faille de Limagne, Vulcania, Grand Site du Puy-de-Dôme, Plateau de Gergovie, Aventure Michelin, PNR des Volcans d'Auvergne...

Ces projets doivent s'inscrire notamment dans une finalité patrimoniale et une logique d'ouverture au public, en s'appuyant sur une médiation dédiée.

La Ville prévoit ainsi de lancer un appel à projets qui pourrait financer :

- Un parcours de découverte et d'interprétation lié à la richesse du patrimoine historique de la ville
- Un parcours aux périmètres patrimonial et géographique élargis, qui intégrerait des thématiques ayant trait au patrimoine culturel et naturel, offrant un autre regard sur la ville et ses environs immédiats.

Objectifs

- Soutenir les initiatives novatrices contribuant à la mise en valeur et à l'animation du patrimoine local auprès du grand public
- Accompagner les collaborations entre acteurs publics et privés autour des sites et édifices patrimoniaux
- Promouvoir la professionnalisation des intervenants dans le domaine du patrimoine
- Améliorer l'accueil des publics sur les sites patrimoniaux du bassin clermontois
- Encourager la réflexion sur la sensibilisation et l'éducation au patrimoine

Nature des projets éligibles

A titre d'exemple, les projets soutenus pourraient prendre la forme suivante :

- Projets d'animation et de sensibilisation au patrimoine : manifestations, projets collectifs sur différents sites, activités réalisées en réseau, parcours et itinéraires, etc.
- Outils de médiation faisant découvrir le patrimoine par des moyens pédagogiques, sensibles ou ludiques : outils multimédias, expositions, signalétiques, supports pédagogiques, etc.
- Actions de formation des médiateurs pour améliorer leurs pratiques
- Projets améliorant l'accès au patrimoine et aux sites patrimoniaux à un large public, notamment à ceux qui en sont les plus éloignés

Bénéficiaires

- Associations de quartier, de migrants, accueillant des publics en situation de handicap, de lutte contre l'exclusion sociale, etc.
- Fondations
- Établissements scolaires
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire

Enveloppe budgétaire

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la création de ce fonds spécifiquement dédié à la découverte du patrimoine local, qui sera doté de 50 000 € de crédit dont 20 000 € pour l'année 2019.

Ce crédit sera inscrit dans le cadre de la DM1.

Un appel à projet sera ensuite lancé afin de préciser les conditions de mise en œuvre : critères d'éligibilité, type de manifestations et de bénéficiaires, dépenses autorisées, montant des aides, accompagnement de la Ville, etc...

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 02 JUIL. 2019

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST